



Décembre 2014

Le nombre d'exploitations régionales cultivant des céréales dans la région diminue régulièrement depuis 2010 : en 5 ans, il est passé de 5 580 à seulement 5 030 en 2014, soit un rythme global de -10 %. Les surfaces moyennes cultivées progressent en revanche, atteignant désormais 22,5 hectares par exploitation contre 21,2 hectares en 2010. En effet, la superficie en céréales en Languedoc-Roussillon a diminué moins vite que le nombre de céréaliers : -5 % sur les cinq dernières années (soit 112 900 hectares en 2014 contre 118 500 hectares en 2010). Cette évolution des surfaces est toutefois à nuancer en fonction de la nature des cultures : la diminution des surfaces en blé dur par rapport à 2013 (soit -4 590 ha) est compensée à plus de 80 % par la sole blé tendre (soit +3 755 ha).



La superficie régionale en blé dur diminue au profit du blé tendre pour l'année 2014

La sole **blé dur** a diminué de 26 % en cinq ans (soit 59 500 hectares en 2014 contre 80 300 hectares en 2010).

À l'inverse, les cultures d'**orge** et surtout de **blé tendre** ont progressé. Les parcelles en blé tendre ont ainsi triplé leur surface sur les cinq dernières années.

Moins de producteurs et superficie en baisse pour le blé dur...

Les évolutions des surfaces en **blé dur** sont corrélées à celles du nombre d'exploitants qui en cultivent. Dans le cadre des déclarations PAC, le nombre de producteurs en blé dur a ainsi diminué de 27 % sur les cinq dernières années (2 396 déclarants en 2014 contre 3 262 en 2010). La superficie moyenne cultivée en blé dur par les exploitants n'a pas varié : c'est la baisse du nombre d'exploitants en cultivant qui a fait chuter la superficie globale.

... mais hausse notable pour le blé tendre

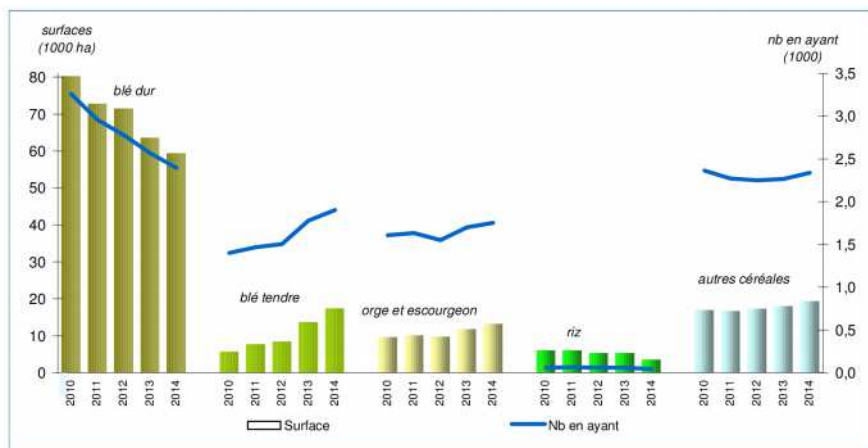
À l'opposé, le nombre de producteurs en **blé tendre** a progressé rapidement et s'élève à 1 902 en 2014 contre 1 402 en 2010. Mais les surfaces ont augmenté encore plus vite et la superficie moyenne en blé tendre des exploitants en cultivant a augmenté régulièrement : elle est passée de 4 ha en 2010 à un peu plus de 9 ha en 2014.

La production du blé dur se situe principalement dans l'Aude, le Gard et l'Hérault.

Les surfaces déclarées à la PAC (localisées à la parcelle culturale) en 2014 sont de :

- 28 750 ha dans l'Aude,
- 15 340 ha dans le Gard,
- 13 820 ha dans l'Hérault.

Surface en céréales et nombre d'exploitations en ayant du Languedoc-Roussillon de 2010 à 2014



Sources : ASP - données des déclarations PAC (au siège de l'exploitation) de 2010 à 2014

L'Aude concentre la moitié de la superficie régionale en blé dur

Les superficies en blé dur déclarées à la PAC diminuent de 12 % pour l'Aude et de 2 % pour l'Hérault entre 2013 et 2014. En revanche, les surfaces gardoises emblavées en blé dur augmentent légèrement entre les deux campagnes (+1 %).

L'évolution de la sole blé dur, hétérogène et variable en fonction des départements, l'est également en fonction des secteurs.

Dans l'Aude, la zone de production en blé dur est concentrée sur l'Ouest audois. Dans ce secteur, les cantons d'Alzonne, de Castelnaudary, de Montréal, d'Alaigne, de Belpech, de Salles sur l'Hers, et de Fanjeaux présentent des superficies cantonales allant de 1 098 hectares à 4 649 hectares en 2014. Ces cantons concentrent également 80 % des surfaces en blé dur de l'Aude et 40 % de celles du Languedoc-Roussillon. En revanche, cette zone est la plus affectée par la diminution de la sole blé dur entre 2013 et 2014, avec une baisse supérieure à 12 % pour l'ensemble de ces cantons.

Dans le Gard, la cartographie des superficies cantonales en blé dur permet de mettre en évidence la baisse des superficies en blé dur qui affecte surtout les cantons du centre et du nord du département (avec les cantons d'Anduze, de Bagnols-sur-Cèze, de Barjac, de Lédignan, de Pont-Saint-Esprit, de Quissac, de Roquemaure, de Saint-Ambroix et de Saint-Mamert-du-Gard).

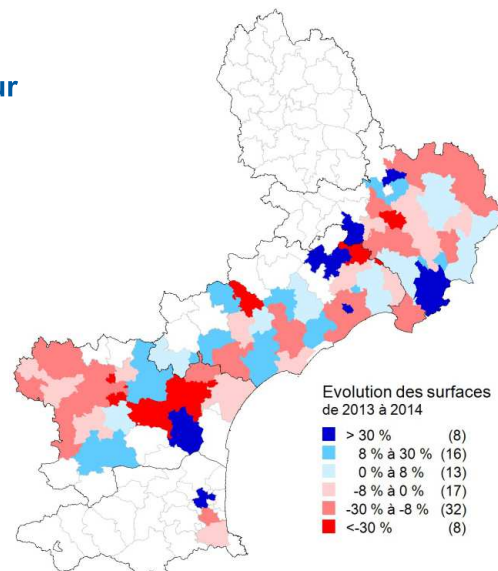
À l'opposé, la sole blé dur augmente essentiellement sur les cantons du sud du Gard et de la Camargue. Dans le canton de Saint Gilles, avec 1 009 hectares en 2014, la surface en blé dur est en augmentation de 50 % par rapport à 2013. Ces évolutions positives ont permis de compenser la baisse des superficies sur le Nord du département et donc de maintenir la sole gardoise en blé dur en 2014.

Dans l'Hérault, la répartition de la production en blé dur est plus diffuse que dans les deux départements précédents. Cinq cantons héraultais ont une superficie en blé dur supérieure à 1 000 hectares (Lunel, Mauguio, Béziers, Servian et Agde) en 2014 contre quatre en 2013 (Lunel, Capestang, Mauguio et Agde). Les secteurs du Biterrois et du Lunelois présentent ainsi les superficies cantonales les plus élevées. Les variations des emblavements entre 2013 et 2014 sont variables et hétérogènes sur l'ensemble du département.

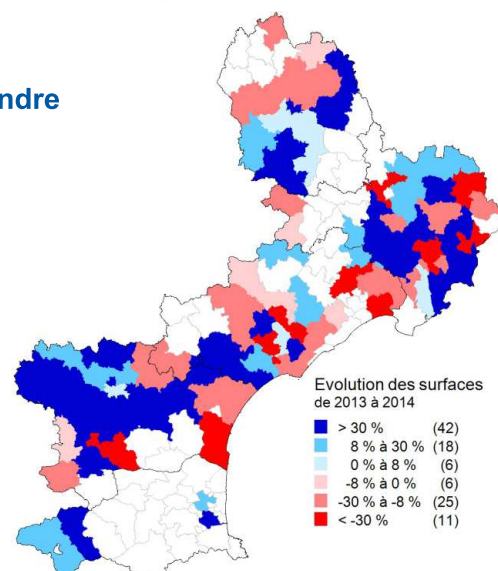
Concernant la cartographie de l'évolution des superficies en blé dur en valeur relative, entre 2013 et 2014, il faut tenir compte de la valeur des superficies cantonales (il peut y avoir de fortes variations positives ou négatives alors que les valeurs sont minimales). Ainsi, les cantons dont les superficies en blé dur diminuent de plus d'un tiers présentent des superficies très faibles à l'échelle régionale.

Évolution 2013 – 2014 des surfaces

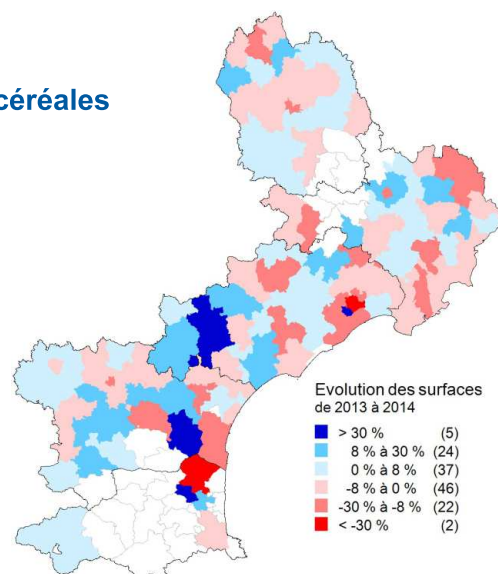
Blé dur



Blé tendre



Total céréales



Sources : ASP - données des déclarations PAC (à la localisation de la parcelle), ©IGN BD CARTO®



Une production de blé tendre en forte augmentation

La baisse des surfaces en blé dur en 2014 a favorisé l'implantation de parcelles en blé tendre.

La production régionale en blé tendre se situe essentiellement sur quatre départements (Aude, Gard, Hérault et Lozère). Tous présentent une hausse des surfaces emblavées déclarées à la PAC entre 2013 et 2014. La sole en blé tendre a augmenté entre 2013 et 2014 de 43 % dans l'Aude, de 18 % dans le Gard, de 11 % en Lozère et de 8 % dans l'Hérault. La superficie totale en blé tendre de ces quatre départements s'élève ainsi à 18 400 hectares en 2014 contre 14 800 hectares en 2013.

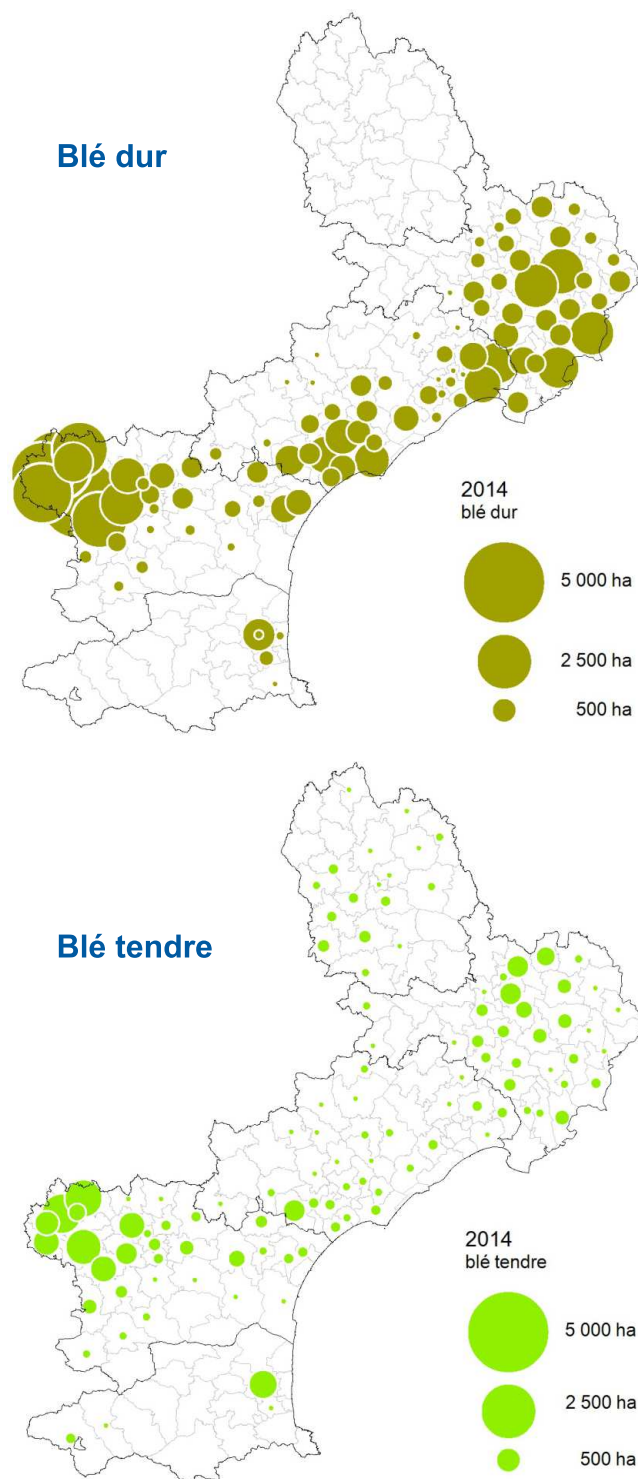
Dans l'Aude, un tiers des cantons présente une augmentation des surfaces supérieure à 40 % entre 2013 et 2014. Comme la culture du blé dur, les parcelles en blé tendre se concentrent sur l'Ouest audois, secteur qui est concerné par les plus fortes augmentations de surface en blé tendre entre les deux campagnes (à l'échelle départementale et régionale). Le canton de Castelnaudary sud, premier canton producteur de l'Aude a ainsi doublé sa surface en blé tendre (avec 1 400 ha en 2014 contre 700 ha en 2013).

Dans le Gard, la production de blé tendre se concentre sur le nord du département où se localisent les 6 premiers cantons producteurs (Saint Ambroix, Alès-Sud-Est, Barjac, Vézénobres et Saint Chaptès). Ces derniers présentent des variations de surface en blé tendre supérieures à 20 % entre 2013 et 2014. À l'échelle départementale, le sud et le centre du Gard bénéficient des évolutions les plus fortes (supérieures à 40 %). Il faut toutefois nuancer ce constat, car les surfaces cantonales sur ces secteurs présentent des valeurs assez faibles.

Dans l'Hérault, la superficie emblavée en blé tendre en 2014 (2 000 ha) est plus faible que dans l'Aude (9 000 ha) et le Gard (4 300 ha). L'augmentation de la sole blé tendre est plus marquée sur le Biterrois, secteur détenant les surfaces les plus importantes du département.

Enfin, **en Lozère**, la superficie emblavée en blé tendre est de 1 160 ha en 2014 ; la zone de production se concentre principalement sur le sud-ouest du département correspondant au secteur des Causses, l'évolution des surfaces y est positive entre 2013 et 2014.

Superficies cultivées en 2014 par les exploitations régionales



Sources : ASP - données des déclarations PAC (à la localisation de la parcelle), ©IGN BD CARTO®

Méthode de représentation cartographique :

- Les données individuelles ont été structurées à l'échelle cantonale
- Les superficies cantonales cartographiées correspondent aux surfaces déclarées à la PAC en 2013 et 2014 par les exploitants de la région Languedoc Roussillon uniquement.
- Les superficies et leurs évolutions sont représentées en fonction de la localisation de la parcelle (et non du siège exploitation).

Les céréales cultivées en Languedoc-Roussillon en 2014 par les exploitations régionales selon la localisation des parcelles

	Nb expl cultivant des céréales					Superficie cultivée en céréales (1 000 ha)					Surface moyenne (ha)				
	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010
Aude	1 726	1 743	1 747	1 834	1 853	49,19	48,16	48,17	48,15	49,93	28,50	27,63	27,57	26,26	26,94
Gard	1 193	1 247	1 279	1 273	1 453	28,38	28,81	29,16	29,37	32,49	23,79	23,11	22,80	23,07	22,36
Hérault	769	787	802	852	882	19,25	19,26	19,18	19,71	19,94	25,04	24,48	23,92	23,13	22,61
Lozère	1 280	1 289	1 282	1 329	1 348	11,34	11,33	11,08	11,58	11,72	8,86	8,79	8,64	8,71	8,69
Pyr. Orientales	78	82	81	73	77	1,56	1,49	1,42	1,33	1,23	20,02	18,16	17,58	18,16	15,92
Total région	5 028	5 125	5 167	5 335	5 579	112,88	112,29	112,28	113,30	118,47	22,45	21,91	21,73	21,24	21,23

Sources : ASP - données des déclarations PAC (à la localisation de la parcelle) de 2010 à 2014

Les céréales cultivées en Languedoc-Roussillon en 2014 par les exploitations régionales

	Nb expl cultivant des céréales					Superficie cultivée en céréales (1 000 ha)					Surface moyenne (ha)				
	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010	2014	2013	2012	2011	2010
Blé dur	2 396	2 568	2 778	2 961	3 262	59,46	63,65	71,55	72,89	80,33	24,82	24,78	25,76	24,62	24,62
Blé tendre	1 902	1 778	1 503	1 465	1 402	17,36	13,64	8,45	7,62	5,63	9,13	7,67	5,62	5,20	4,01
Orge	1 752	1 701	1 551	1 631	1 609	13,19	11,76	9,69	10,09	9,58	7,53	6,91	6,25	6,19	5,95
Riz	43	56	59	61	59	3,53	5,26	5,30	5,99	5,97	81,99	93,88	89,85	98,20	101,24
Autres céréales	2 341	2 266	2 248	2 270	2 362	19,34	18,00	17,29	16,71	16,97	8,26	7,94	7,69	7,36	7,19
Total région	5 028	5 125	5 167	5 335	5 579	112,88	112,29	112,28	113,30	118,47	22,45	21,91	21,73	21,24	21,23

Sources : ASP - données des déclarations PAC (au siège de l'exploitation) de 2010 à 2014

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
 Place Antoine Chaptal - CS 70039 - 34060 Montpellier cedex 02
 Téléphone : 04 67 10 18 50
 Télécopie : 04 67 10 18 51
www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Philippe Mérillon
 Rédactrice en chef : Camille de Caix
 Auteur : Isabelle Dejean
 Cartographie : Isabelle Dejean
 Composition : Gisèle Varraud
 © Agreste 2014
 ISSN : en cours

Pour tout renseignement : en-savoir-plus.draaf-languedoc-roussillon@agriculture.gouv.fr